



## Formulaire d'inscription au concours d'entrée FORMATION COMPLÈTE (Cycle 2018-2020)



**PHOTO**

Nom d'usage	
Nom de jeune fille	
Prénom	
Date et lieu de naissance	
Adresse postale	
Code postal et ville	
Téléphone portable	
Téléphone fixe	
Adresse électronique	
Situation familiale	
Numéro de sécurité sociale	
Formation (études, diplômes, expériences)	
Profession	
Activités bénévoles en lien avec l'éducation	
Quelle est votre connaissance des écoles indépendantes ?	

*La loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression aux données personnelles vous concernant, en vous adressant à notre organisation.*



Concours d'entrée : **mercredi 23 mai 2018 à Paris**

**Tarif pour l'année 2018-2019 :**

- **80 € de frais de dossier + 1 200 € pour la scolarité 2018-2019**  
(prévoir environ 220 € supplémentaires pour les étudiants assujettis à la Sécurité Sociale étudiante + achat d'ouvrages)

**Je m'inscris au concours d'entrée le mercredi 23 mai 2018**

dans le but de suivre la formation complète en alternance en deux ans que propose l'ILFM, sachant que je devrai passer à chaque fin d'année des examens.

**J'envoie à l'adresse ci-dessous :**

**les deux premières pages de ce bulletin,  
une photo d'identité,  
un chèque de 80 € à l'ordre de l' « ILFM » pour les frais de dossier,  
un Curriculum Vitae,  
une lettre de motivation.**

ILFM-inscriptions/concours d'entrée FC  
Fondation pour l'école  
25 rue Sainte Isaure  
75018 PARIS

**Je réglerai les 1 200 € la semaine suivant les résultats du concours.**

Je pourrai, si nécessaire, régler en trois chèques de 400 € encaissables en juillet, octobre et en janvier 2019.

**Tarif pour l'année 2019-2020 :**

**J'ai bien noté que je paierai pour ma deuxième année de formation (2019-2020) des frais de scolarité de 1 200 € et 80 € de frais de dossier.**

Si ma formation est prise en charge au titre de la formation continue, cette deuxième année sera gratuite, après remboursement par l'OPCA.

---

*Vous recevrez par courriel dans la semaine suivant la réception de votre inscription, un accusé de réception confirmant votre inscription au concours.*

**Votre convocation au concours vous sera envoyée par retour de courriel.**

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Signature



## Conditions d'accès au concours

Être titulaire d'une Licence 3.

Être titulaire du Brevet de secourisme (psc1) ou être sur le point de le passer.

## Descriptif du concours

3 épreuves écrites (**français** 2 heures, **histoire** 1 heure, **calcul et géométrie** 1 h 30)

1 épreuve orale (commentaire de textes 10 minutes et entretien de motivation 10 minutes)

Vous retrouverez le descriptif complet sur le site [www.ilfm-formation.com](http://www.ilfm-formation.com).

## Descriptif des études

### • Première année 2018-2019

Durant la première année, les élèves instituteurs suivent une formation en alternance. Ils bénéficient de la couverture du régime « étudiants » de la Sécurité Sociale.

- Concours d'entrée le mercredi 23 mai 2018 (20 places par promotion),
- 6 sessions de 6 jours de formation théorique répartis dans l'année (cours magistraux en amphithéâtre à Paris le **samedi et le dimanche**, travaux dirigés en petits groupes **le lundi, mardi et mercredi** précédant la session et le **lundi** suivant la session),
- Une trentaine de devoirs/an (rédigés à la maison et pendant les week-ends), corrigés et évalués,
- 3 à 4 stages de 1 mois et demi à 2 mois auprès de maîtres expérimentés d'école primaire durant la première année,
- Trois jours d'intégration à la Toussaint avec la promotion de 2<sup>e</sup> année de formation complète (frais de transport, d'hébergement et de nourriture à la charge de l'étudiant),
- Trois jours de préparation à la prise de poste en juin 2019,
- La rédaction d'une monographie,
- Accès à l'enregistrement audio ou vidéo ET/OU aux supports des cours reçus durant les deux années de formation (hors TD) ainsi qu'à la banque de vidéos des années précédentes.
- Des examens de fin d'année pour valider la partie théorique.

### • Deuxième année 2019-2020

Durant la deuxième année, les élèves instituteurs ne sont plus étudiants au sens de la Sécurité Sociale. Ils doivent avec l'aide de l'ILFM, trouver un poste d'instituteur salarié dans une école.

- 6 week-ends par an, des cours de perfectionnement et travaux dirigés à Paris,
- 3 jours de travaux intensifs à la Toussaint,
- Une évaluation dans les classes,
- Un tutorat,
- Un suivi Qualité,
- Un mémoire et une soutenance orale,
- Un examen de fin d'année pour valider la partie pratique.

## Le diplôme

La formation débouche, si l'évaluation continue et finale est réussie, sur le **diplôme de formation complète**, enregistré au **RNCP** (Répertoire National de la Certification Professionnelle) sous le titre de diplôme de "Enseignant du premier degré" (**Niveau I**, NSF 333, arrêté publié au JO du 7 avril 2017). Il certifie l'aptitude de son titulaire à enseigner en maternelle et au primaire.

## Les sessions de première année

Les sessions auront lieu à Paris lors de six week-ends (+ travaux dirigés) des mois suivants : **septembre** 2018, **octobre** 2018, **décembre** 2018, **janvier** 2019, **mars** 2019, **mai** 2019.



Examen théorique : juillet 2019